



**Les personnels et les organisations syndicales sont déterminés. Les revendications exprimées ont pour objectif de donner à la Corse les moyens nécessaires pour un service public de pleine compétence indispensable à son développement économique et social.**

Beaucoup de monde le 15 décembre à l'occasion d'un Comité Technique Local afin de valider la suppression de 13 emplois

Cette nouvelle saignée qui s'ajoute à la centaine opérée les années précédentes marque une étape cruciale dans l'affaiblissement de nos structures et de nos missions en Corse. C'est la raison pour laquelle nous ne participerons pas à ce CTL et exigeons l'ouverture d'un véritable dialogue social sur les points suivants.

- Le maintien en Haute-Corse d'un service régional des Produits Divers (recouvrement notamment au profit des collectivités locales des taxes d'aménagement). Le transfert à Avignon de cette mission va pénaliser à la fois les collectivités locales et les usagers faute d'interlocuteur de proximité réactifs.
- Un moratoire sur les suppressions d'emplois et les restructurations (transfert et fusion de services) . Aujourd'hui il faut parfois plus de 40 jours pour obtenir un rendez-vous dans nos services. Des mécanismes de pénalités automatiques et scandaleuses se multiplient et frappent les contribuables comme pour certains paiements par chèques.
-

La prise en compte des particularités fiscales et foncières Corses (fiscalité immobilière et patrimoniale, recouvrement, législation fiscale...)

- Un plan de qualification des emplois permettant aux agents de Corse d'obtenir des promotions avec toutes les garanties de maintien dans le département ou la Région.
- Une revalorisation des frais de déplacement pour les agents compte tenu des distances et du relief insulaire.

Alors que le 1er ministre annonce un "pacte Girardin" exceptionnel pour la Corse , la DG entend délocaliser à Avignon les services des produits divers .

L'intersyndicale a demandé la tenue d'une visio conférence avec M Parent pour lui rappeler les engagements pris par M Mazauric pour la reconnaissance des particularités foncières et fiscales en Corse auxquelles s'ajoute la Loi Montagne.

La [Collectivité unique qui sera mise en place au 1er janvier ne doit pas une fois de plus servir de laboratoire institutionnel pour rationaliser les services publics et piller les emplois notamment en Haute Corse.](#)

La forte mobilisation des personnels est un encouragement à poursuivre et amplifier les luttes si rien ne bouge

### **Pour le maintien et le développement des missions de la DGFIP en Haute-Corse.**

**Non aux suppressions d'emplois et au démantèlement de nos services.**

**Non à la délocalisation du service produits divers**

**Colonne de droite publique:** [En direct des sections](#)

**Public:** [ASR / Restructurations : on dit NON !](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---